



## AVIS DE PROMULGATION

### DU RÈGLEMENT NUMÉRO 804-18

#### MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 581-06 RELATIF À LA CIRCULATION DES MOTONEIGES SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX AFIN DE L'AUTORISER SUR UN TRONÇON DE LA RUE DES CHÊNES

À TOUS LES CONTRIBUABLES ET CITOYENS(NES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON

#### AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, de ce qui suit :

**QUE** le conseil de cette Municipalité a, le 14 janvier 2019, adopté le règlement numéro 804-18;

**QUE** les intéressés pourront consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon, sis au 1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon;

**QUE** ledit règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**DONNÉ** à Saint-Lambert-de-Lauzon, ce dix-huitième jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

  
.....  
Brigitte Caron  
Secrétaire-trésorière adjointe